

# Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor(en): **Du Camfranc, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 190

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285512>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année | Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS | 29<sup>me</sup> année LE PAYS

### MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

1793.

Le 3 janvier 1793, nos cinq maîtres de police ont assemblé la commune pour faire lecture d'un décret de l'assemblée de Porrentruy, lequel portait que toute corporation était supprimée, à la réserve des Capucins, et que le dimanche après la réception des présentes, la commune ou les communes du pays s'assembleraient pour élire des membres qui remplaceraient ceux qui n'étaient nommés que provisoirement, en attendant que l'assemblée y eût pourvu. Le dimanche 6 janvier, en sortant de la grande messe, on est tous allé sur la maison de ville pour procéder à l'élection de six citoyens pour faire exécuter la police et même la justice, en cas de nécessité. Pour les villages ce n'était que quatre, et six pour les villes. La pluralité a été pour les quatre déjà nommés par le médecin et le maître bourgeois Marchand et Joseph Lazard, horloger pour les deux autres.

La principale occupation de l'assemblée de Porrentruy est de compter de l'argent et de soustraire les effets du château. Le directeur des forges d'Undervelier a envoyé par les ordres de Rengguer, comme président de l'assemblée, environ mille louis d'or; le receveur Pallain dans la partie de Delémont deux cents louis, et le commis de Bellefontaine, aussi; le receveur de Porrentruy en a donné aussi. Enfin,

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 89

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il murmura en le remettant à sa mère :  
— Je desire que ces pièces d'or soient distribuées aux malheureux : s'il se peut, aux jeunes malades pauvres venus à Lourdes.

Jusqu'à la dernière minute, Yvan de Ruloff persévérait dans la voie qu'il s'était tracée : donner le bonheur autour de lui, ne réservant, pour lui-même, que le trésor des joies d'autrui.

Cet acte de charité fut sa dernière action

il y a déjà quinze cents louis de livrés et on ne sait presque pas ce qu'ils sont devenus.

Les députés de l'assemblée avaient trois livres par jour et comme cette assemblée est nombreuse et qu'elle a vogué environ un mois et quelques jours, jugez un peu du nombre. Chaque village ou hameau avait le sien ! Foradrais, où il n'y a que deux feux, avait son député comme Delémont qui n'en avait qu'un. Quelle proportion ! La belle égalité ! La dite assemblée était partagée en deux, il y avait le côté droit et le côté gauche. L'un était tout du parti de Rengguer, et étaient tous armés de sabres, de pistolets et de triques. Quelle assemblée de brigands ! quels beaux législateurs ! Ce côté droit était composé de ceux de Boncourt, Noirmont, Belfond, Porrentruy et autres de l'Ajoie et des Piquerez, tous partisans de Rengguer. Boncourt a été le premier endroit où on a manifesté la prétendue liberté.

Au côté gauche étaient les députés de Delémont, de St-Ursanne, de la Vallée et des baillages allemands. Quand ces derniers faisaient quelques motions contraires aux vues et plans de Rengguer, les autres les menaçaient, les maltraitaient et les mettaient hors de la salle violemment.

Les meubles du château disparaissaient. D'une nuit trois vaches ont disparu, les porcs gras, glaces, tables de marbre, linge, cuirasses. Et le vin qu'on a vendu ! plusieurs centaines de tines, où est-il allé ? On n'en sait rien. Rengguer, Lemann et l'évêque de Paris (Gobel) ont profité ainsi que d'autres des biens du Prince. Gobel en a meublé sa maison qu'il a à Moschwiller. Pour preuve de ce fait, on a arrêté à Delle des voitures chargées des dits effets qu'on conduisait à la maison de l'évêque intrus de Paris, par les ordres du général. Tous ces faits sont

accomplis sur la terre. D'une main tremblante et le visage inondé de larmes, Marie-Alice avait pris les pièces d'or; elle s'en ferait la distributrice; puis, abîmée dans son chagrin, elle était tombée à genoux, elle sanglotait, elle cachait son visage dans ses mains, s'efforçant d'étouffer sa douleur pour ne pas troubler la sérénité de la douce victime.

Et, d'une voix faible, comme dans un rêve. Yvan murmurait :

— C'est fini... Je ne souffre plus. Je ne suis que fatigué. Oh ! si fatigué ! Je vais me reposer en Dieu, au revoir mère !

La tête s'inclina, le souffle s'arrêta sur ses lèvres; et, doucement presque sans souffrance, saintement, il s'endormit.

Marie-Alice jeta un grand cri. Et comme André s'approchait pour la secourir, elle tomba inanimée sur le parquet.

prouvés et connus de tout le monde. La municipalité de Delle les a fait retourner à Porrentruy.

Quel désordre ! Quel pillage ! On évalue à deux millions ce que le Prince a pu sauver lors de sa fuite, un million en argent monnayé, l'autre en effets les plus précieux du château.

L'assemblée a décrété un office pour tous ceux qui sont morts pour notre prétendue liberté; à ce nombre ils ont compris Pierrat Peltinat de Courgenay, exécuté par les mains du bourreau, dans les troubles du pays, il y a environ 50 ans, ainsi que ses complices.

Cet office devait se célébrer dans toutes les églises du pays.

Voici qu'on vient de nous apprendre que l'assemblée de Porrentruy est supprimée ainsi que tout ce qu'elle a décrété. Nous avons appris ces nouvelles par deux députés du comité d'Huningue, le 9 janvier 1793. Le même jour, on a fait partir deux membres de Delémont pour aller chercher le médecin Helg, lequel n'était pas trop assuré à Porrentruy, où tout est en désordre. Rengguer est tout tremblant. Il est l'exécration de tous les honnêtes gens, ainsi que les Lemann, et ils ne sont pas trop rassurés pour leurs personnes. Le général est confus et risque d'être démis et cassé de sa charge, à cause qu'il s'entendait avec Rengguer. La proclamation qu'il avait fait communiquer, se trouve être fautive. Il est haï de presque tous les militaires. Un officier lui a dit dans l'assemblée du club de Porrentruy, assemblée nombreuse, où il y avait au moins 200 personnes, il n'y avait plus de place. Cet officier lui a dit qu'il était un gueux, un voleur et mille autres choses et qu'il le sommait de se justifier sur la conduite qu'il avait tenue dans notre pays et... Il n'a su que répondre.

XVIII

Et voici, que, sous les draperies de deuil, parmi des roses blanches et des cierges, reposait une angélique figure. Il était à jamais voilé le doux regard; elle était à jamais éteinte la chère voix, qui ne s'était fait entendre, ici bas, que pour dire des paroles sorties du cœur et consoler les autres.

Le jeune mort, plus blanc que la cire, endormi de son dernier sommeil, et les mains jointes sur un chapelet de Notre-Dame de Lourdes, était idéalement beau. Tandis qu'André s'occupait des démarches qui suivent, ici-bas, la disparition d'un être, Marie-Alice et Alba, à genoux, priaient les yeux en larmes. Leurs sanglots avaient été déchirants; puis, devant la majesté du jeune saint, devant la sérénité de son visage, elles n'osaient plus laisser éclater leur désespoir. Quelque chose du ciel se lisait véritablement sur ce calme visage, à jamais

Lémann, qui était là, s'est sauvé, sans quoi on l'aurait mis en morceaux. Quelle honte ! quelle confusion pour un général ! Quel changement ! Tous ceux qui étaient aux arrêts ont été relâchés le vendredi 11 janvier. (\*)

Les grands chanoines d'Arlesheim, enfermés au château de Porrentruy, sont arrivés à Delémont vers les sept heures du soir, bien aises d'être libres. A ce qu'on dit, ils n'étaient pas trop bien traités. On ne les avait pas mis dans des chambres comme on le disait. Ils étaient dans des prisons, on les a bien maltraités. Ils ont couché à Delémont et le lendemain, vers les 10 heures du matin, ils sont partis pour Arlesheim.

Enfin voilà le train, tantôt blanc, tantôt noir ! On ne sait comment parler, on s'évite l'un l'autre. Plus de sociétés amicales, plus de confiance. On a presque peur de son ombre et il faut être bien sur ses gardes lorsqu'on parle avec quelqu'un. Le moins de rapport est le meilleur.

Le 11 janvier, on a nommé deux députés pour aller à St-Ursanne et deux pour Laufon, afin que ces villes se joignent à Delémont pour aller trouver le général et lui demander de prolonger le temps de former nos assemblées primaires etc... et aussi l'élargissement de tous ceux qui étaient aux arrêts pour la première proclamation. Mais tous ceux-ci ont été libérés avant l'arrivée de nos députés à Porrentruy.

Publication de la deuxième proclamation le dimanche après l'office 13 janvier 1793. Elle porte entre autres choses, que partout ici, il y aura des troupes françaises, les commandants des différents endroits, mettront en séquestre tous les bien des corps, tant du clergé que des laïques, et tous corps supprimés ; abolition de tous les impôts quelqu'ils soient, la dime, féodalités, banalités, droit de chasse etc... Le citoyen Michaud, commandant à Delémont, s'est

(\*) Ils avaient été conduits au château de Porrentruy, le 24 décembre 1792. Arrivés à midi dans cette ville on les a fait marcher lentement au château. Les honnêtes gens avaient fermé leurs fenêtres ; la canaille les insultait, et criait qu'il fallait les pendre. On les a mis dans des cachots, couchés sur la paille, les chaînes et les menottes à côté d'eux. Il se sont plaint beaucoup de Cordier, l'officier des dragons. Toutefois l'évêque de Paris, Gobel, avait obtenu qu'ils fussent mieux logés et mieux nourris.

endormi. Durant son passage sur la terre, Yvan de Ruloff avait été si simple et si grand ! Il avait passé répandant partout son charme et son sourire ; aussi laisserait-il, dans le cœur de ceux qui l'avaient aimé, un sillon lumineux, dont la trace ne pourrait s'éteindre.

C'était toujours dans la chambre mortuaire, le grand silence de la mort. Pas un bruit, pas un souffle. A la clarté des cierges, la mère et la petite amie priaient, l'âme en détresse. Le chagrin les serrait au cœur d'une telle étreinte qu'elles se demandaient comment elles pourraient y résister. Marie-Alice avait cessé de prier. Sans que la religieuse, qui veillait avec elle, pût l'en empêcher, elle avait pris, dans les siennes, la main glacée de son fils, et la serrant étroitement, elle ne savait plus que répéter :

— Mon pauvre enfant... tu as trop souffert... mais tu ne souffres plus... Tout est fini...

Alba continuait le douloureux gémissement.

— Oh ! mon Dieu, nous nous aimions trop tous les deux... on devrait partir le même jour quand on s'aime ainsi !

emparé des biens de la ville, des différentes recettes.

Il n'a rien trouvé au Chapitre de Moutier-Grandval, parce que les chanoines avaient réfugié leurs biens à Soleure. La ville n'a rien pu sauver.

(A suivre).

## HYGIÈNE PRATIQUE

### LES DENTS

Les dents sont ornement et utilité. Ornement parce qu'elles donnent au sourire le charme et à la prononciation la clarté, car certaines consonnes, appelées dentales, ne peuvent être articulées nettement quand l'air s'échappe par les vides de la mâchoire. Ce sont : C. D. L. N. T. Z.

Elles sont utilité parce qu'elles favorisent la digestion et épargnent à l'estomac une partie de son travail.

Les dents saines sont l'indice d'une bonne santé, même, plus d'une belle humeur parce qu'elles démontrent un excellent estomac, or l'estomac est le baromètre de la gaieté. Il rend morose ou joyeux suivant l'état normal ou troublé de ses fonctions.

En notre organisme tout s'enchaîne et agit l'un par l'autre avec une suite régulière, la moindre déviation à l'ordre hiérarchique — le mot n'est pas impropre — amène le déséquilibre des fonctions vitales. Les dents bien rangées sont, d'après les physionomistes, indice d'ordre et de bon caractère ; ils ne craignent pas d'ajouter : « méfiez-vous des gens dont le sourire montre une bouche mal meublée, en désarroi, dont l'haleine par suite est impure. Il est donc de première nécessité pour soi, d'abord, et pour les autres ensuite, de veiller à la conservation et à l'éclat de cet écrin naturel qu'est la bouche.

De tout temps les humains eurent le souci de leurs dents et se firent une idée plus ou moins harmonieuse de la beauté en remplaçant les absentes par de petits blocs d'or. Ceci était d'usage courant à Java et à Sumatra. Récemment n'eut-on pas l'idée d'y enchasser de petits diamants pour illumini-

On dut les emmener ; elles étaient trop violemment étreintes par la douleur. Elles cessaient d'être raisonnables. La nuit venait ; une ombre croissante envahissait la chambre, où bientôt les flammes brillèrent comme des étoiles.

Sans savoir comment, tant sa pensée était absorbée, Alba se trouva dans le petit jardin où, la veille encore Yvan était descendu étouffant de fatigue, de chagrin, ayant besoin d'air. Là, il s'était consolé ; il avait repris courage en regardant le ciel étoilé. Pour elle la vue d'en haut ne lui suffisait pas encore.

Dieu ! que ce petit jardin lui avait paru un coin charmant lorsqu'au retour de la Grotte, elle s'y était trouvée avec Yvan. Les mêmes fleurs s'y épanouissaient ; les mêmes arbres y jetaient leur ombre ; les mêmes roses embaumaient ! et, là-bas, une procession aux flambeaux serpentait, comme la veille, aux pieds de la Basilique, montait les rampes, formait le même océan de feu, chantait le même cantique :

\* AVE MARIA. \*

(La suite prochainement.)

ner le sourire. Chez les Arabes, les défenses des éléphants, des vaches marines, des hippopotames étaient les principales substances servant à la prothèse dentaire.

En France, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Fauchard est le premier qui éleva à la hauteur de l'art le travail du dentiste. Il dit avec justesse : « La formation des dents est le seul travail de la nature, mais leur conservation dépend des soins de l'hygiène. » Ce même thérapeute conseillait pour combler les vides des gencives d'employer les dents humaines de préférence aux autres matières, parce que l'émail qui les recouvre est extrêmement durable en face de l'usure et de la destruction auxquelles leur fonction les prédispose. Mais les dents humaines où les prendre ? où les acheter ? quel malheureux vendra ses dents saines ? — C'est bien horrible à songer.

A ce sujet j'ai lu quelque part une petite anecdote — plutôt légende je crois :

Un riche colon d'Amérique — il devait être esclavagiste — perdit ses dents à la suite d'une maladie. Sans vergogne il fait enlever toutes les siennes à un nègre possesseur d'un superbe râtelier, et les fait implanter dans ses propres gencives. Les dents se greffent mais refusent de broyer les aliments délicats et choisis par leur nouveau propriétaire, tandis qu'elles dévorent avec entraînent les viandes et les poissons crus.

Aujourd'hui on se sert de kaolin coloré avec les oxydes d'or, d'argent, de zinc, de platine. Le mieux est de garder son bien personnel, de l'entretenir et de l'obliger à durer autant que soi.

La propreté extrême est le premier principe de conservation : Ne pas laisser s'accumuler le tartre ni la substance verte qui souvent s'étale autour des gencives. L'emploi — maintenant répudié — des rince-bouche avait du bon ; mais sans faire à table ce barbotage peu ragoûtant, ne peut-on, après les repas, passer dans son cabinet de toilette et procéder à un rinçage rapide et indispensable. Il enlève les impuretés laissées par les aliments, souvent corrosifs, il évite le danger de corruption des matières entrées dans les interstices des molaires, et amenant par suite la carrie et la fétidité de l'haleine : deux choses épouvantables. L'une comme souffrance, l'autre comme rapport de relation. N'est-ce pas pénible de répandre autour de soi un affreux parfum, de voir les gens s'éloigner, fuir. Beaucoup ne se doutent pas de cet inconvénient et se croient antipathiques, alors qu'ils sont simplement nauséux et pourraient se guérir par un peu de soins.

Donc, après le repas, une ablation d'eau bouillie, additionnée d'une eau dentifrice antiseptique quelconque, ou, si l'on n'a pas le moyen de se procurer ces essences ordinairement très chères, on peut prendre simplement un peu d'alcool dans une décoction d'eau de menthe. Il faut employer l'eau tiède, le changement brusque de la température buccale peuvent amener le fendillement de l'émail. Il ne faut boire ni trop chaud ni trop froid, ne pas mordre dans les fruits durs, telles les poires et les pommes, parce que cela déchausse les dents ; ne pas couper le fil ; ne pas casser les noix avec les dents ; ne pas marcher la bouche entr'ouverte, et, le soir, bien brosser les dents avant de se coucher — car c'est la nuit surtout qu'elles se gâtent — les frotter dans tous les sens avec une bonne brosse.

On ne doit pas non plus chercher à avoir